Conjoncture de l'emploi

Bulletin de l'année 2017

Chiffres clés sur l'année 2017

- **Une croissance économique de 1.9% ;**
- **Une stagnation du taux de chômage à 15.5% et une baisse de celui des diplômés de l'enseignement supérieur de 1.7 points ;**
- **Une création d'environ 43 mille postes d'emploi ;**
- **Plus de 200 mille offres d'emploi enregistrées aux bureaux d'emploi et du travail indépendant, contre seulement 66 mille placements en emploi ;**
- **Une augmentation du nombre des bénéficiaires des programmes d'emploi de 16.9%.**

La Tunisie a connu au terme de l'année 2017, une légère reprise du rythme de la croissance économique et ce, grâce essentiellement à la progression des services marchands de 4,3% et du secteur agricole de 2.5%.

Ces réalisations ont permis une création nette d'environ 43 mille postes d'emploi. Les créations d'emploi pour les diplômés de l'enseignement supérieur étaient de 51,2 mille contre une perte de 7,9 mille postes pour les autres catégories de main d'œuvre.

Cette situation a engendré une stabilisation du niveau global de chômage et une réduction de celui des diplômés du supérieur de 1.7 points.

Sommaire

I- Environnement Macro-économique

II- Emploi et Chômage

- Créations d'Emploi
- Offres d'emploi
- Placements en emploi
- Chômage
- Demandes d'emploi

III- Politiques Actives de l'Emploi

Réalisé par :

- **Mme Rym Ben Slimen**
- **Mr Salem Talbi**
- **Mr Mohamed Yahyaoui**
- **Mr Walid Troudi**

Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications
36 Rue de Cologne – 1002 Tunis, Tunisie

Février 2018

I. Environnement macro-économique

Une amélioration continue du rythme de la croissance

L'économie tunisienne a enregistré une croissance positive de 1.9% au cours de l'année 2017, selon les données publiées par l'Institut National de la Statistique (INS), contre 1% au cours de l'année précédente. Malgré l'amélioration progressive du rythme de croissance enregistré durant ces dernières périodes et favorisé par une situation sociale et sécuritaire relativement stable, le niveau de croissance reste faible pour un pays comme le nôtre classé parmi les pays à revenu intermédiaire.

Graphique n°1 : PIB trimestriel (taux de croissance- glissement annuel en %)

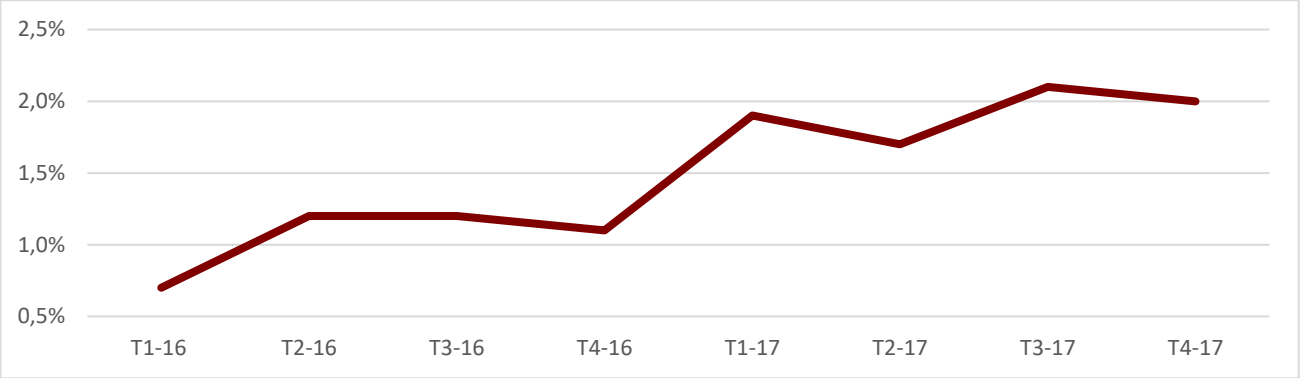

Source : INS

Cette amélioration s'explique essentiellement par la croissance de l'activité des services marchands (+4.3%) et du secteur agricole (+2.5%), et à un degré moindre le secteur des industries manufacturières +1.4% (+4.9% Industries Agro-alimentaires, +4.3% Industries Mécaniques et Electriques et +1.9% Industries Textile, Habillements et Chaussures).

En revanche, le secteur des industries non manufacturières ont régressé de 3.8% suite à la baisse dans la production des extractions du pétrole et du gaz naturel (-5.8%), les mines (-15.9%) et celle de l'activité de bâtiment et des travaux publics (-3.1%).

Un déficit commercial accentué

Au terme de l'année 2017, les exportations sont évaluées à 34 426,6 MD contre 50 018,7 MD en importations enregistrant des taux de croissances annuelles respectifs de +18,1% et +19,8% en comparaison avec l'année 2016. C'est ainsi que le déficit commercial s'est creusé pour atteindre 15 592.1MD contre 12 601.2MD en 2016.

Tableau n°1 : Commerce extérieur au cours de l'année 2017 (En MD)

	2016	**2017**
Imports	41 766.1	50 018.7
Exports	29 145.6	34 426.6
Balance commerciale	-12 620.5	-15 592.1
Taux de couverture	**69.8%**	**68.8%**

Source : INS

Une baisse de l'indice de la production industrielle

L'indice de la production industrielle (IPI) a baissé de 1% au cours de l'année 2017. Cette baisse est due principalement à la diminution de la production dans le secteur des industries extractives (-8.9%) et en particulier dans l'extraction des produits énergétiques (-11.5%).

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2017, l'indice de la production industrielle a enregistré une baisse dans l'ensemble de l'industrie de 1,3% par rapport à la même période de l'année 2016.

Cette baisse est due à la diminution de la production manufacturière de 0.4% (Industrie de raffinage du pétrole -53.7%, Industries chimiques -4.3%) ainsi que de celle du secteur des industries extractives de -7.2% (Extraction des produits énergétiques et non énergétiques respectivement de -5.8% et -16.1%).

En revanche, la production industrielle a enregistré une hausse dans les secteurs des industries mécaniques et électriques, l'industrie agro-alimentaire et du textile habillement et chaussures avec des taux respectifs de 4.3%, 4.9% et 1.8%.

Graphique n°2 : Indice de la production industrielle annuelle

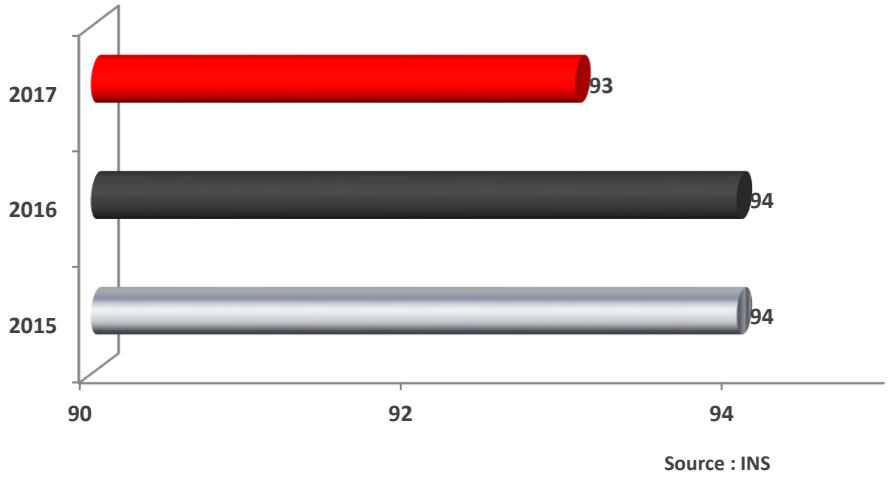

Une baisse du nombre de projets à créer dans l'industrie

Le nombre de projets déclarés dans le secteur industriel a atteint 3488 projets au cours de l'année 2017, contre 3855 une année auparavant, soit une baisse de 9.5%. La plupart de ces projets à créer sont déclarés dans les Industries Agro-alimentaires (33.5%), les Industries Mécaniques et Electriques (15.4%) et les Industries du Textile et Habillement (14.7%).

La répartition régionale montre que près de 33.5% de l'ensemble des projets déclarés concernent les régions les plus défavorisées, soit 14 gouvernorats du pays.

Le montant de l'investissement déclaré dans l'industrie, a atteint 3 526.6 millions de dinars (MD) contre 3 821.3 MD en 2016, enregistrant ainsi une baisse de 7.7%.

Au cours de l'année 2017, ces projets estiment créer 55500 postes d'emploi, contre une année auparavant, soit une régression de 3%.

II. Emploi et chômage

➢ Créations d'emploi

Les diplômés de l'enseignement supérieur continuent à profiter davantage de la légère reprise économique

L'amélioration de la conjoncture économique durant l'année 2017, a permis la création de près de 43.3 mille postes d'emploi additionnels contre 34,7 mille postes une année auparavant, soit une augmentation de 24,8%.

Ce sont les diplômés de l'enseignement supérieur qui profitent de plus en plus de créations. En effet, ces dernières étaient de l'ordre de 51,2 mille contre 35.7 mille postes d'emploi en 2016.

Pour les autres catégories de la main d'œuvre, le bilan de créations d'emploi s'est aggravé en 2017 pour atteindre une perte de 7.9 mille postes d'emploi contre une perte de 1000 postes en 2016.

Tableau n°2 : Créations nettes d'emplois (En milliers)

	Année 2016	Année 2017
Total	34,7	43,3
Diplômés du supérieur	35,7	51,2
Autres catégories (hors diplômés du supérieur)	-1,0	-7,9

Source : calcul de l'ONEQ

En comparaison avec les autres secteurs, celui du tertiaire crée le plus d'emplois

Au cours de l'année 2017, le secteur tertiaire a enregistré la plus forte création d'emploi avec 29.3 mille nouveaux postes d'emplois, suivi des secteurs des industries manufacturières et non manufacturières avec respectivement 14.9 mille et 13.4 milles nouveaux postes d'emploi créés.

En revanche, le bilan est négatif pour le secteur de l'agriculture et de la pêche en termes de création d'emploi, malgré la reprise relative de son activité économique. En effet, au cours de l'année 2017, il a enregistré une perte nette de 14.3 mille postes d'emploi.

Graphique n°3 : Créations d'emploi selon les secteurs d'activité durant l'année 2017

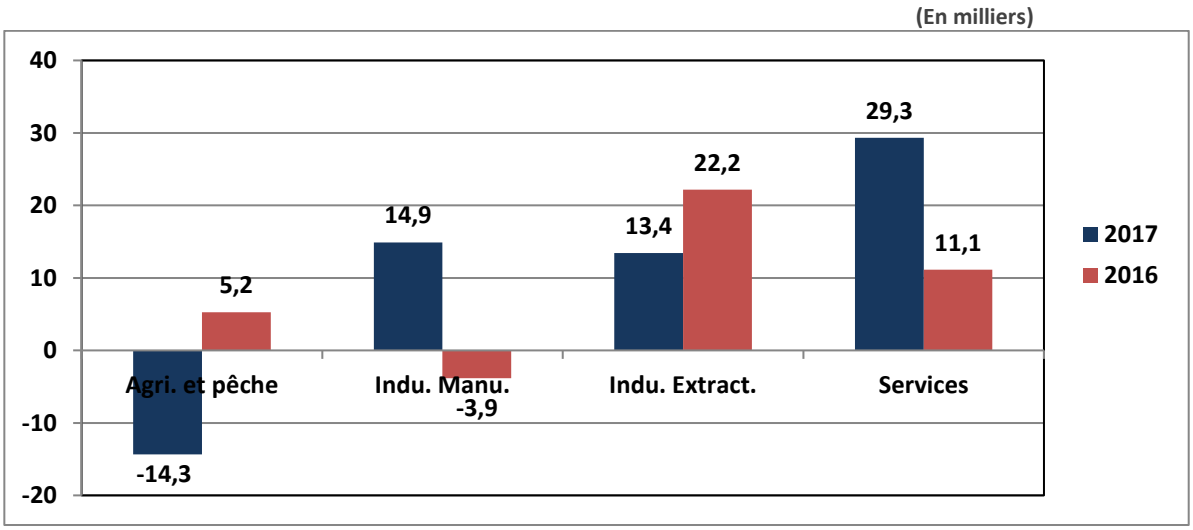

Source : calcul de l'ONEQ

➢ Offres d'emploi

Plus de 200 mille offres d'emploi enregistrées au cours de l'année 2017

Au cours de l'année 2017, les offres d'emploi et de stages enregistrées à l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant ont augmenté de 32.4% par rapport à l'année 2016 passant ainsi de 160 541 à 212 530.

Cette augmentation est expliquée essentiellement par les offres d'emploi émanées par les entreprises qui voulaient bénéficier du programme KARAMA entré en vigueur au cours de l'année 2017 et tirer profit de cette aubaine. En effet, les bureaux d'emploi et du travail indépendant ont pu collecter durant cette année près de 55 mille offres d'emploi uniquement pour le compte du programme d'emploi « KARAMA ».

Quant aux autres offres d'emploi adressées aux demandeurs d'emploi diplômés de l'enseignement supérieur, elles ont connu une baisse estimée à 9.9% pour passer de 90 mille en 2016 à 81 mille offres d'emploi et de stage. Les entreprises sembleraient estimer que le programme d'emploi KARAMA soit plus avantageux que toute autre forme d'emploi, y compris le stage d'initiation à la vie professionnelle SIVP.

Le secteur des industries manufacturières demeure le premier offreur d'emplois et de stages

Durant l'année 2017, la répartition des offres d'emploi et de stages par secteur montre qu'un peu plus de la moitié de ces offres d'emploi proviennent du secteur des industries manufacturières dont 23% émanent du secteur du textile, habillement et des cuirs et chaussures. Le commerce renferme, lui seul, 12% de la totalité des offres d'emploi.

Graphique n°4 : Répartition sectorielle des offres d'emploi au cours de l'année 2017

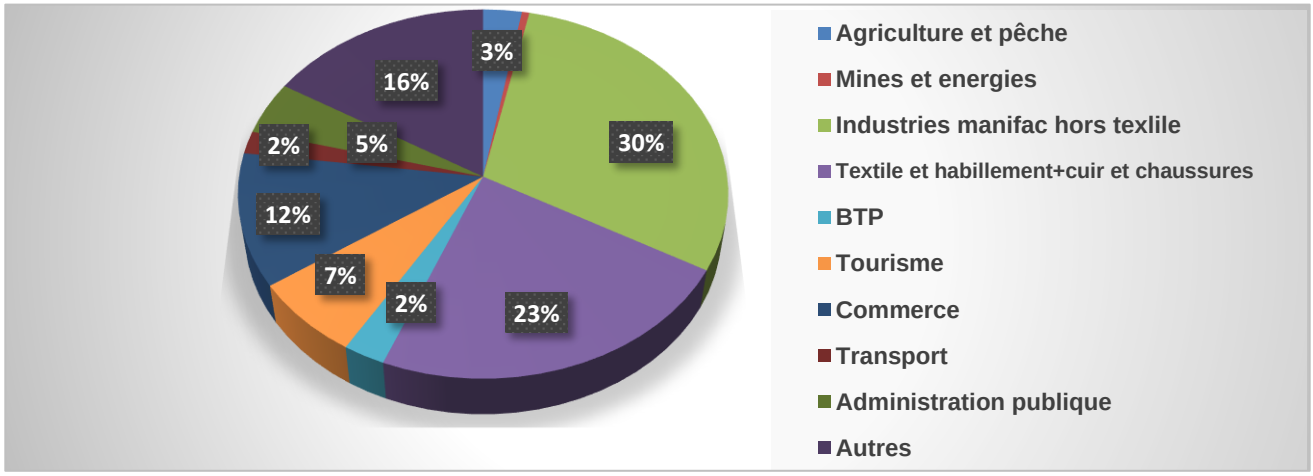

Source : ANETI

➢ Placements en emploi

Une amélioration de 33.5 % des placements en emploi direct

Le total des placements en emploi et en stage effectués par les bureaux d'emploi au cours de l'année 2017 s'élèvent à **66 mille opérations de placement** dont près 52% sont effectuées au profit des diplômés de l'enseignement supérieur. Comparées à l'année 2016, ces opérations de placement ont progressé de 33.5%, pratiquement le même rythme d'évolution que celui enregistré au niveau des offres d'emploi.

Paradoxalement et dans un contexte de chômage élevé, on trouve de nombreux postes d'emploi vacants non satisfaits, ce qui suscite plusieurs questionnements quant aux difficultés rencontrées par les différents intervenants dans tout le processus de recrutement, y compris les services d'emploi. Est-ce là est dû à la pénurie de la main d'œuvre, surtout de celle peu qualifiée ? Ou à l'inadéquation des profils des candidatures à la quête d'emploi par rapport aux exigences du poste de travail ? Ou bien au contraire, le niveau de qualité de service rendu par les bureaux d'emploi conjugué avec le manque des outils nécessaires de travail, ont fait que la mission de rapprochement entre l'offre et la demande soit très difficile à réaliser ?

Faible part des placements des diplômés du supérieur dans la majorité des régions du pays

Au cours de l'année 2017, la répartition des placements des diplômés du supérieur par rapport au placement total montre que cet indicateur varie selon les gouvernorats, sachant que la moyenne nationale est de 4%.

Ainsi, on peut répartir les 24 gouvernorats en trois groupes :

- ✓ Un premier groupe dont la part est inférieur à 1%. Ce groupe comporte 9 gouvernorats dont les taux enregistrés sont les plus faibles, tels que, et à titre d'exemple, les gouvernorats de Tozeur et Tataouine respectivement de l'ordre de 0.2% et 0.5%.
- ✓ Un deuxième groupe dont le taux est aux alentours de la moyenne nationale (variant de 1% à 10%). dont notamment Ariana, Ben Arous, Nabeul, Sfax, Monastir, Mahdia et Médenine.
- ✓ Un troisième groupe dont le taux est supérieur à 10% enregistré dans les gouvernorats de Tunis et Sousse. La plus importante valeur est enregistrée dans le gouvernorat de Tunis avec une part de 24%.

Graphique n°5 : Placement des diplômés du supérieur par gouvernorat

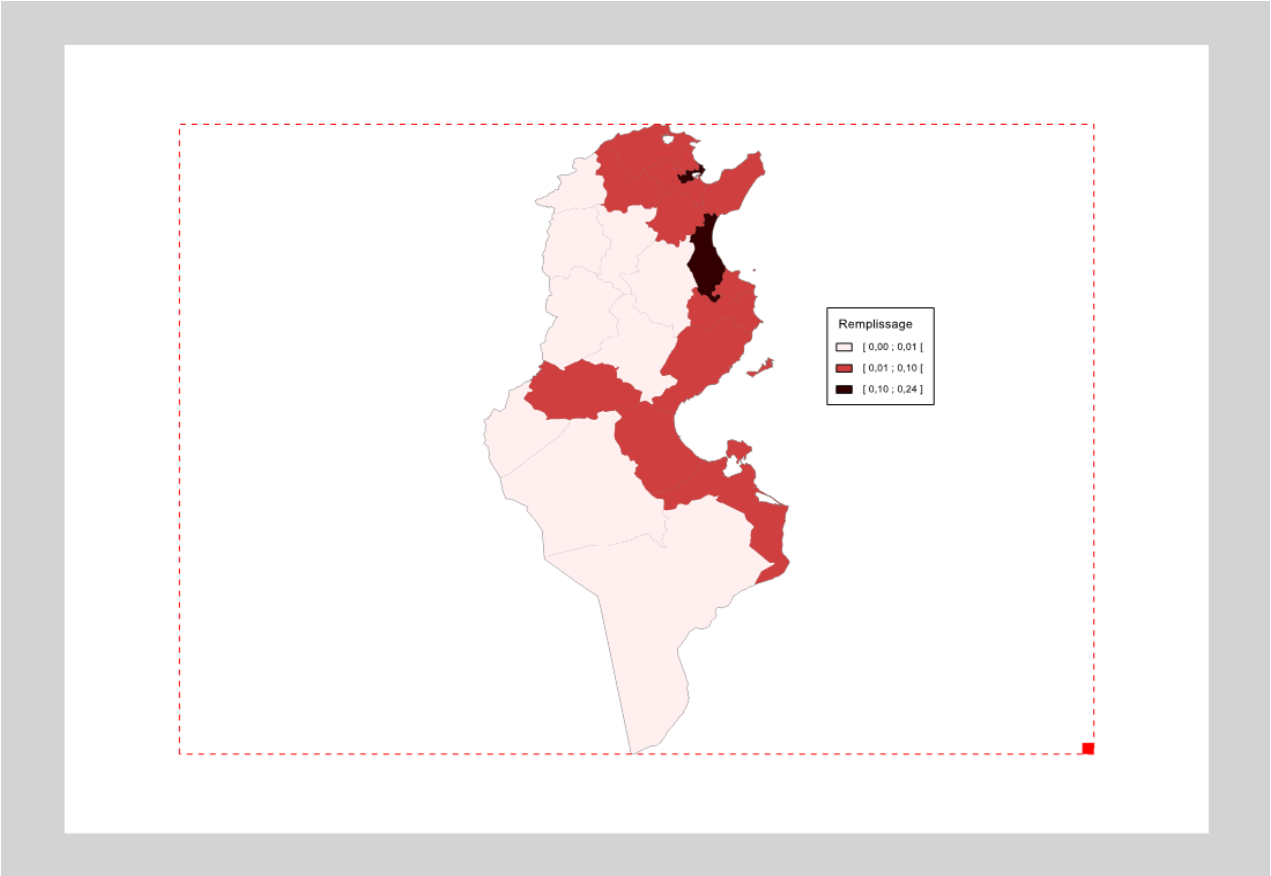

Source : calcul de l'ONEQ

➢ Chômage

Légère baisse du taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur

Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur, a baissé de 1.7 points en passant de 31.6% au cours du quatrième trimestre 2016 à 29.9% au cours de la même période de 2017.
Le nombre de de chômeurs diplômés est de 270.6 mille soit 6.5 mille chômeurs de moins par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, le taux de chômage global s'est stabilisé à 15.5% au cours du quatrième trimestre 2017.

Graphique 6: Répartition des chômeurs par genre et par niveau

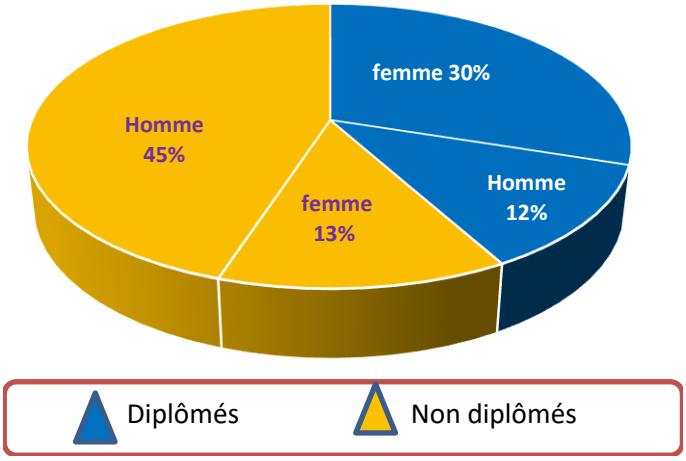

Tableau n°3 : Evolution de la population en chômage et du taux de chômage

	T4 2016	T3 2017	T4 2017	Variation : T4 2017- T4 2016	Variation : T4 2017- T3 2017
Population en chômage (en milliers)	**632,5**	**628,6**	**639.0**	**1%**	**1.7%**
Dont diplômés du supérieur	*262,4*	*270,6*	*264.1*	*0.6%*	*-2.4%*
Taux de chômage (en %)	**15,5%**	**15,30%**	**15.5%**	**0.0 points**	**+0,2 points**
Dont diplômés du supérieur	*31,6%*	*30,60%*	*29.9%*	*-0.7 points*	*0,7points*

Source : INS

C'était grâce à l'amélioration de l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur que le taux de chômage se stabilise au cours de ces dernières années. Cependant et malgré cette amélioration, ces jeunes diplômés demeurent les plus exposés au chômage.

Graphique n°7 : Evolution du taux de chômage des diplômés du supérieur (Quatrième trimestre)

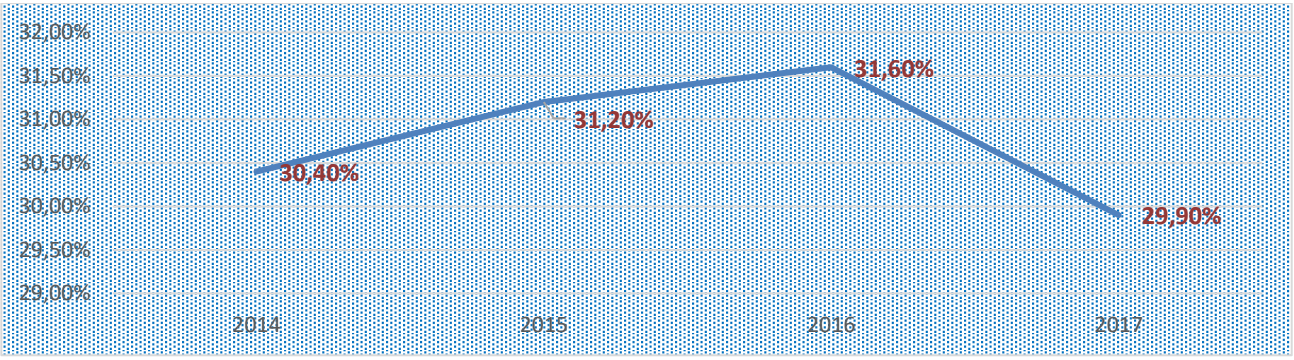

Source : INS

Ce résultat est dû principalement à la nouvelle structure de la demande additionnelle caractérisée par une prédominance des sortants de l'enseignement supérieur. En effet, l'année 2017 a enregistré 53 mille demandes additionnelles des diplômés du supérieur contre une demande additionnelle négative (-3100) pour les autres catégories des actifs.

Graphique n°8 : Demande additionnelle en 2017

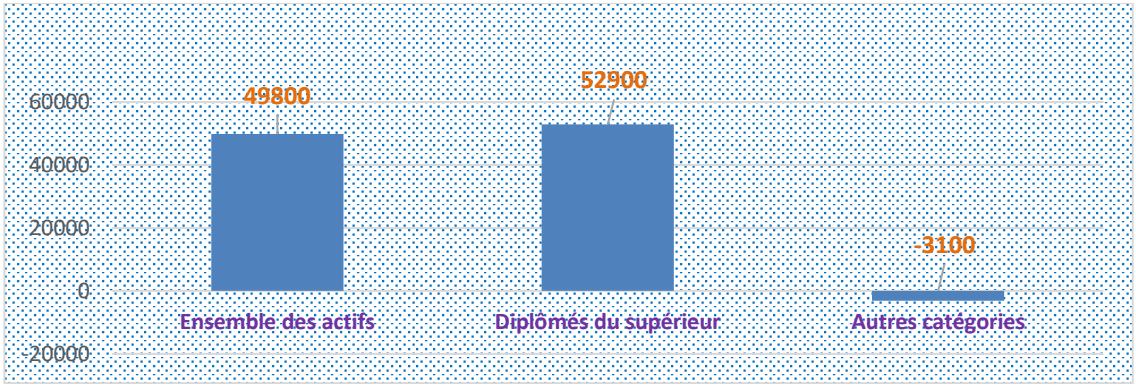

Source : INS

➢ Demandes d'emploi

Au cours de l'année 2017, le nombre de nouveaux demandeurs d'emploi enregistré par les services de l'ANETI a atteint environ 116 mille contre 132 mille jeunes enregistrés au cours de l'année précédente, soit une baisse de 12,4%. Il est à noter que 33% des nouveaux inscrits sont des diplômés de l'enseignement supérieur.

Graphique n°9 : Répartition des nouvelles demandes d'emplois

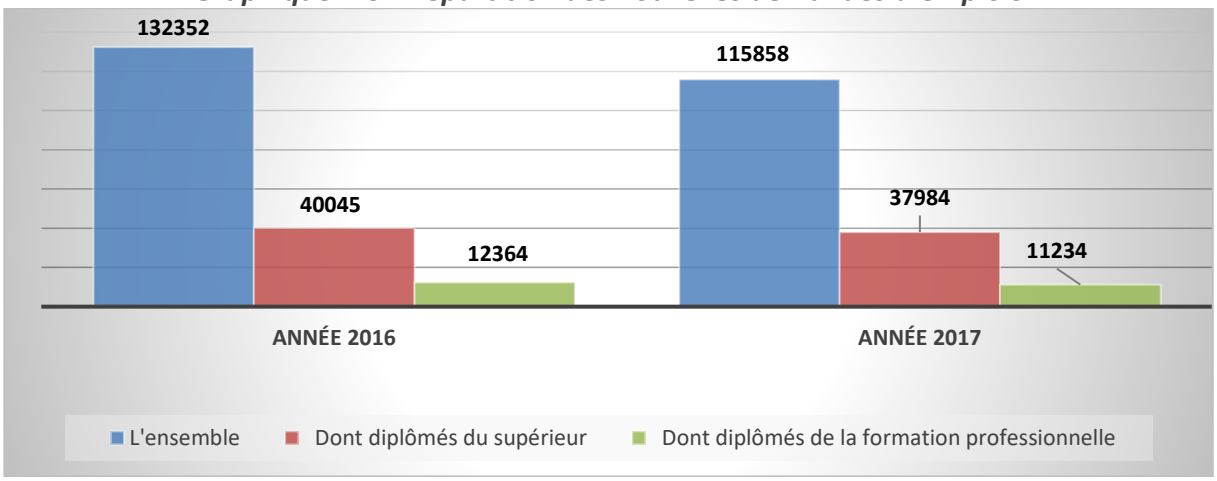

Source : ANETI

➢ Les demandes d'emploi en fin du mois (DEFM)

Baisse de la DEFM de 15.6%

Au 31 décembre 2017, le nombre de demandeurs d'emploi enregistré par les services de l'ANETI a atteint environ 162 mille contre 192 mille à la même date de l'année précédente, soit une baisse de 15.6%. Cette baisse a principalement touché la catégorie des diplômés du supérieur avec un taux de -22.3%.

Graphique n°10 : DEFM par diplôme (fin décembre)

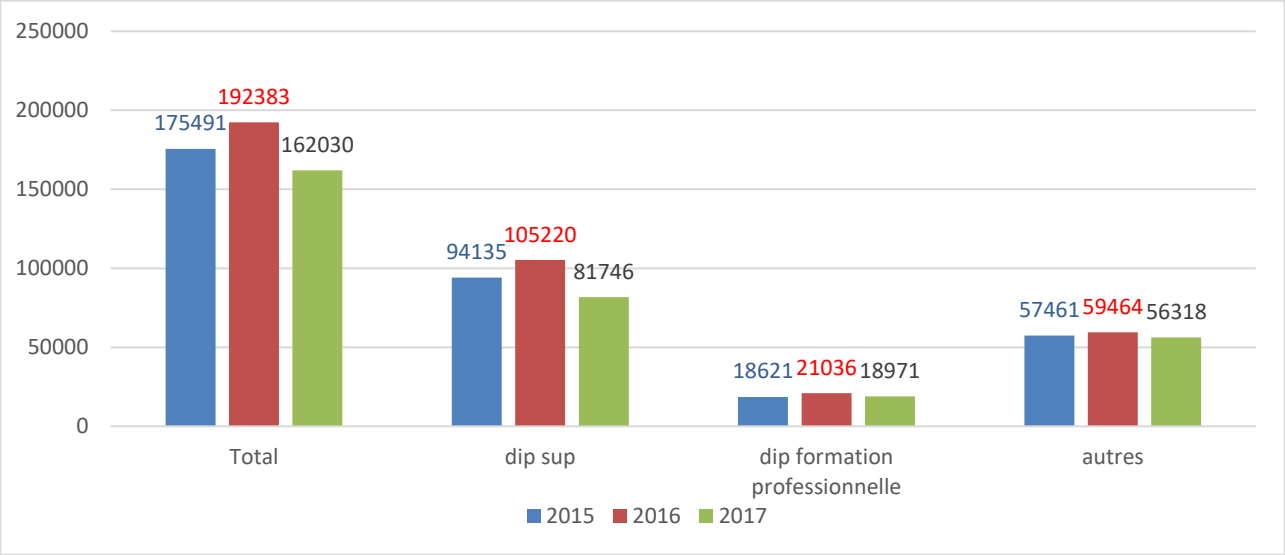

Source : ANETI

Au fil des années, le chômage de longue durée devient de plus en plus accentué

La répartition de la DEFM au 31 décembre 2017 par délai d'attente montre que presque 75% de demandeurs inscrits à l'ANETI sont des chômeurs de longue durée (leurs délais d'attente supérieur à 2 ans). Aujourd'hui, on constate qu'un demandeur d'emploi sur deux est âgé plus de 30 ans. Alors qu'en 2012, cette catégorie de demandeurs d'emploi représentait 39% de l'ensemble des jeunes à la recherche d'emploi, ce qui prouve qu'au fil de temps, le chômage de longue durée devient de plus en plus accentué.

Une disparité régionale persistante dans le marché de l'emploi

Au cours de l'année 2017, l'indicateur de pression (mesuré par le rapport du nombre de demandeurs d'emploi au nombre d'offres d'emploi) au niveau national est évalué aux alentours de 7.6, ce qui signifie environ 8 demandeurs d'emploi pour une seule offre d'emploi. La déclinaison de cet indicateur par gouvernorat montre qu'il y a une forte disparité entre les gouvernorats du pays. Ainsi, on peut classer les 24 de gouvernorats en 4 groupes :

- ✓ Un premier groupe pour lequel l'indicateur de pression est inférieur à 5 c'est à dire faible par rapport à la moyenne nationale dans les gouvernorats de Monastir, Nabeul, Sousse, et Zaghouan ;
- ✓ Un deuxième groupe dont l'indicateur est aux alentours de la moyenne nationale (entre 5 et 10 points) dans les gouvernorats de Tunis, Ariana, Ben Arous, Bizerte, Béja, Mahdia, Sfax et Tozeur ;
- ✓ Un troisième groupe pour lequel l'indicateur est considéré comme élevé (entre 10 et 20 points) pour les gouvernorats de la Manouba, Kasserine, Siliana, Jendouba, Kebili et Gafsa ;
- ✓ Un quatrième groupe dont la pression sur le marché de l'emploi est très élevé (>20) dans les gouvernorats de Gabes, Kairouan, Le Kef, Sidi Bouzid, Médenine et Tataouine.

Graphique n°11 : Répartition de l'indicateur de pression selon le gouvernorat

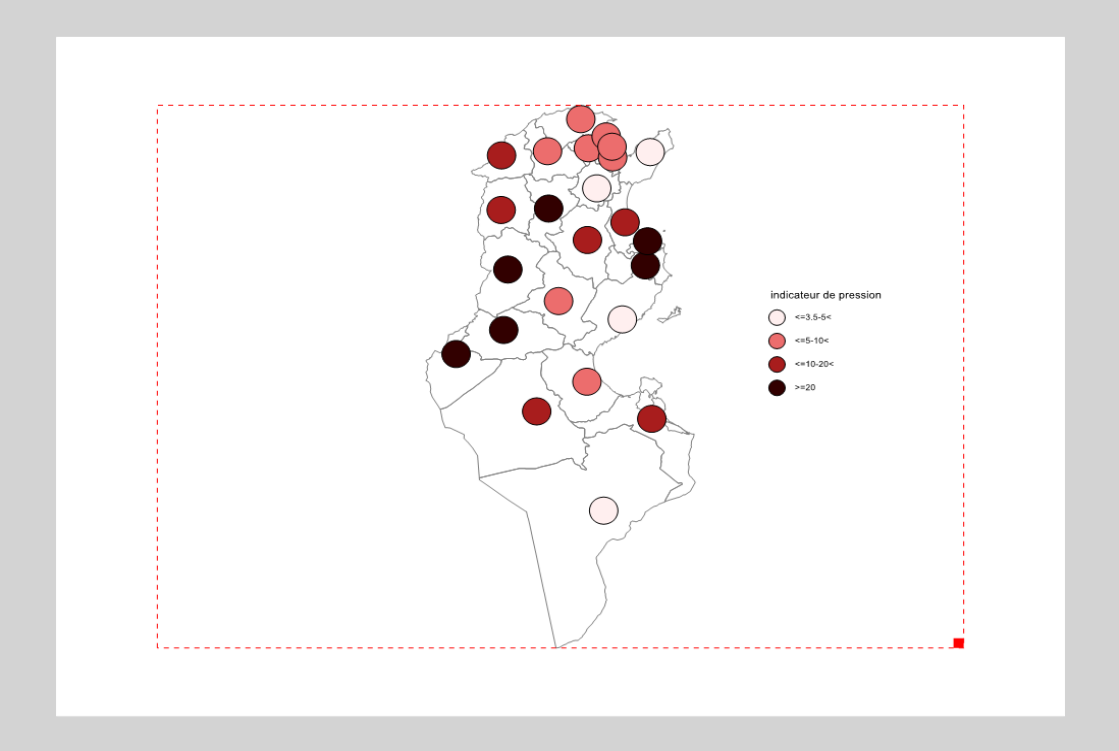

Source : calcul de l'ONEQ

➢ Politiques actives de l'emploi

KARAMA, FORSATI et à un degré moindre CAIP, les seuls programmes d'emploi qui ont contribué positivement à l'augmentation des réalisations des PAEs :

Au cours de l'année 2017, les programmes actifs d'emploi gérés par l'Agence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant (ANETI), bénéficient à un peu plus de 180 mille demandeurs d'emploi, contre près 157 mille durant l'année précédente, enregistrant ainsi une hausse de 15.1%. Comparé au nombre total des chômeurs enregistré au quatrième trimestre 2017, le nombre de bénéficiaires de ces programmes d'emploi représente environ 29% du total des chômeurs en Tunisie, alors qu'il était de 25% une année auparavant.

Cette hausse est expliquée essentiellement par les réalisations du programme d'emploi aidé **KARAMA** entré en vigueur au cours de l'année 2017 pour cibler les demandeurs d'emploi titulaires de diplômes afin de faciliter leur insertion dans la vie professionnelle toute en leur assurant un contrat de travail pour une durée de deux ans avec une prise en charge par l'Etat d'une partie du coût de recrutement (salaire, cotisations sociales, formation). Ce programme a touché jusqu'au mois de décembre 2017 près de 16400 jeunes diplômés.

Vient ensuite, le programme d'accompagnement **FORSATI** qui a connu une adhésion plus accentuée de la part des demandeurs d'emploi au cours de l'année 2017 pour toucher au final près de 29300 bénéficiaires, contre seulement 18800 bénéficiaires durant l'année 2016, soit une hausse de 56.1%. Malgré cette hausse, les réalisations du programme FORSATI depuis sa date de lancement et jusqu'au mois de décembre 2017, soit près de 48200 jeunes, restent en deçà des objectifs qui lui sont assignés (85000 jeunes cibles).

Quant aux autres programmes d'emploi, à l'exception du programme CAIP qui a enregistré une croissance annuelle positive de +15.4%, ils ont connu une baisse qui oscille entre -7.9% pour les cas du SIVP et du Programme d'Accompagnement des Promoteurs des Petites Entreprises (PAPPE), et un peu plus de -30% pour le cas du programme CIDES destiné aux chômeurs de longue durée, voire -32% pour le programme CRVA ciblant les travailleurs chômeurs ayant perdu leur emploi suite à des difficultés économiques connues par les entreprises.

Pour le programme d'emploi CAIP, on remarque qu'au fil des années, il devient de plus en plus sollicité par les entreprises qui cherchent à satisfaire leurs besoins en main d'œuvre moyennement qualifiée, et ce suite essentiellement à des départs à la retraite.

Tableau 4 : Evolution du nombre de bénéficiaires des programmes d'emploi durant l'année 2017

	Nombre de nouveaux contrats Durant l'année 2016	Nombre de nouveaux contrats Durant l'année 2017	Evolution 2016/2017
SIVP	63176	58172	-7,9%
CIDES	150	105	-30,0%
CAIP	34455	39746	15,4%
CRVA	235	160	-31,9%
SCV	25029	22769	-9,0%
FORSATI	18794	29343	56,1%
KARAMA	0	16347	-
PAPPE	14838	13690	-7,7%
TOTAL	156677	180332	15,1%

Source : ANETI

Par ailleurs, il est intéressant de noter que la baisse observée durant les dernières années au niveau des réalisations du programme d'emploi CIDES est due principalement à deux raisons: 1) Premièrement, la suppression des subventions et des avantages accordés aux entreprises d'accueil lors de recrutement du stagiaire, depuis la fin de l'année 2011, alors qu'il prévoyait au début **une prime de recrutement de mille Dinars Tunisiens pour l'entreprise d'accueil**, et **une exonération de la contribution patronale au régime légal de sécurité sociale pour une durée de sept ans** à compter à partir de la date de recrutement. 2) Deuxièmement, la lourdeur administrative qui a également fait que ce programme soit beaucoup moins attirant du côté de l'entreprise. En Effet et pour pouvoir en bénéficier, cette dernière devrait présenter son programme de formation spécifique au profit du jeune. Cet engagement est généralement difficile à respecter par l'entreprise vu que la formation complémentaire était rarement réalisée à travers les services de l'ANETI.

Environ 13 pourcent des travailleurs diplômés de l'enseignement supérieur occupent des postes d'emploi grâce aux programmes actifs d'emploi :

A la date de 31 décembre 2017, on trouve près de 140 mille jeunes toutes catégories confondues qui sont, soit en emploi aidé, en stage ou en formation et accompagnement. Ils sont tous comptabilisés comme actifs dans le marché du travail au sens INS, et 108 mille jeunes seulement parmi eux, considérés comme actifs occupés dont près de 80 mille jeunes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Ces derniers représentent environ 13 pourcent de l'ensemble de la main d'œuvre occupée appartenant à la catégorie des diplômés de l'enseignement supérieur.

Et par voie de conséquence, les programmes d'emploi destinés aux diplômés de l'enseignement supérieur ont pu générer, eux seuls, environ 9.3 mille postes d'emploi et contribuer ainsi à réduire leur taux de chômage de 1.7 points au cours de l'année 2017.

Toutefois, plusieurs questions pourraient être évoquées quant à l'efficacité effective et au rôle réel que pourraient jouer ces mesures dans l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi et dans la réduction du chômage. Parmi ces questions auxquelles on ne prétend pas du moins dans cette analyse apporter des réponses : Est-ce que les jeunes qui ont pu décrocher un emploi aidé ou un stage, auraient-ils quand-même été embauchés en l'absence de ces mesures ? Ou bien au contraire, auraient-ils resté en situation de chômage ? Une fois que les stages et les contrats d'emploi aidés arrivent à leur terme, quel serait le devenir des jeunes bénéficiaires ? Est-ce qu'ils vont garder leurs postes de travail, et dans le cas d'affirmative, parlerait-on vraisemblablement d'une création d'emploi ? Ou bien au contraire, les entreprises dans lesquelles ces jeunes étaient accueillis, iraient-elles probablement les renvoyer pour les substituer par d'autres et tirer ainsi encore une fois profit de l'aubaine financière surtout, offerte par ces mesures d'emploi ?

Tableau 5 : Evolution du nombre des jeunes bénéficiaires à la date de 31 décembre

	Nombre des encours à la date de 31 décembre 2016	Nombre des encours à la date de 31 décembre 2017	Evolution 2016/2017
SIVP	46823	42767	-8,7%
CIDES	131	96	-26,7%
CAIP	24245	28331	16,9%
CRVA	194	136	-29,9%
SCV	23400	21322	-8,9%
FORSATI	18840	27277	44,8%
KARAMA	0	15501	
PAPPE	4441	4840	9,0%
TOTAL	118074	140270	18,8%

Source : ANETI

Définitions

Population active :

Elle est obtenue par sommation de la population occupée d'une part et la population non occupée d'autre part.

Population active occupée :

La population occupée est constituée des individus des deux sexes âgés de 15 ans et plus et qui ont travaillé au moins un jour, ne serait-ce qu'une heure, durant les sept jours qui précèdent la date de l'enquête, des militaires du contingent (sous les drapeaux) et des personnes qui n'ont pas travaillé au cours de la semaine pour des raisons de congé de repos ou de maladie ou d'intempéries notamment pour les personnes s'adonnant à des activités agricoles ou pour des raisons d'arrêt momentané du travail.

Population en chômage :

Ce sont les personnes actives âgées de 15 ans et qui :

- n'ont pas travaillé ne serait-ce qu'une heure pendant la période de référence (semaine précédant le jour de l'enquête) ;
- se déclarent à la recherche effective d'un emploi ;
- sont disponibles pour travailler.

Taux de chômage :

C'est le rapport du nombre de chômeurs au nombre d'actifs de même groupe d'âge (nombre de chômeurs pour 100 actifs).

Secteurs d'activités :

Les actifs occupés sont classés dans les secteurs d'activités des entreprises auxquelles ils appartiennent. Les secteurs d'activité sont classés selon la nomenclature d'activité tunisienne (NAT).

L'indice de la production industrielle (IPI) :

L'indice de la production industrielle (IPI) est un instrument statistique qui mesure les variations des quantités produites dans l'industrie.

Il est mesuré à partir des résultats d'une enquête auprès des entreprises industrielles.

La comparaison se fait par rapport à une année de base actuellement l'année 2000, ainsi L'indice de la production industrielle (IPI) prend la valeur 100 pour cette année de base.

Demande d'emploi :

Toute inscription à l'ANETI pour la recherche d'un emploi, de la part :

- d'une personne en quête d'un premier emploi,
- d'une personne ayant perdu son emploi,
- d'une personne occupée et qui cherche un autre emploi

Demande d'emploi en fin de mois (DEFM):

Ce sont les demandes d'emploi disponibles à l'ANETI en fin de mois.

Offre d’emploi :

Toute déclaration d'embauche exprimée par l'entreprise auprès de l'ANETI.

Les programmes d’emploi (SIVP, CIDES, CAIP, CRVA, PAPPE, SCV, FORSATI, KARAMA) :

Ce sont des programmes indemnisés et visant à permettre aux jeunes demandeurs d'emploi de connaître la vie professionnelle et d'acquérir des qualifications en vue d'une insertion dans le marché du travail.

Huit programmes sont à la disposition des demandeurs d’emploi :

Stages d'Initiation à la Vie Professionnelle (SIVP) :

Ces stages sont destinés aux primo-demandeurs d’emploi, titulaires d’un diplôme de l'enseignement supérieur ou équivalent.

Contrat d’Insertion des Diplômes de l’Enseignement Supérieur (CIDES) : destinés aux demandeurs d’emploi, titulaires d’un diplôme de l'enseignement supérieur ou équivalent et dont la période de chômage excède deux années à compter de la date d'obtention du diplôme concerné,

Contrat d’Adaptation et d’Insertion Professionnelle (CAIP): destinés aux demandeurs d’emploi non titulaires d’un diplôme de l'enseignement supérieur,

Contrat de réinsertion dans la vie active (CRVA): destinés aux travailleurs permanents et non permanents ayant perdu leur emploi. Ce programme permet d’acquérir de nouvelles compétences conformes aux exigences d'un poste d'emploi préalablement identifié au sein d'une entreprise privée.

Programme d’Accompagnement des Promoteurs des Petites Entreprises (PAPPE): Ce programme comprend :

- L'aide à l'identification de l'idée du projet.
- L'aide à l'élaboration de l'étude du projet et du plan d'affaires y afférent.
- L'adaptation en matière de gestion des entreprises dans les domaines techniques nécessaires à la création du projet.
- L'accompagnement des promoteurs des petites entreprises.
- La prise en charge partielle de la contrepartie des services dévolus aux structures publiques et rendus par de petites entreprises

Programme du service civil volontaire (SCV) :

Ce programme vise à permettre aux diplômés de l’enseignement supérieur primo-demandeurs d’emploi, d’accomplir à titre volontaire des stages dans des travaux d’intérêt général en vue d’acquérir des capacités pratiques et des attitudes professionnelles, et à les faire bénéficier d’un accompagnement personnalisé facilitant leur insertion dans la vie active dans un emploi salarié ou dans un travail indépendant.

FORSATI

Ce programme d’emploi vise à améliorer l’employabilité des jeunes demandeurs d’emploi, en leur assurant un processus d’accompagnement individualisé dans la définition de leur projet professionnel et sa concrétisation.

KARAMA

Ce programme d’emploi vise à faciliter l'insertion dans la vie professionnelle des primo-demandeurs d’emploi titulaire de diplômes supérieurs, en leur assurant un contrat de travail pour une durée de deux ans avec une prise en charge par l’Etat d’une partie du coût d’embauche (salaire, cotisations sociales, formation).